



PETITION ADRESSEE
AU GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD
en faveur de M. Mohamed BANGOURA

16-PET-050

Après 17 ans passés en Suisse, dont cinq dans un abri de la protection civile à Orbe, M. Mohamed Bangoura vient de recevoir son avis d'expulsion de notre pays ! Il devrait être mis dans un avion le 11 avril prochain à destination d'un pays qui n'est pas le sien, la Guinée-Conakry.

- Mohamed Bangoura, 46 ans, réside en Suisse depuis 7 ans ! En 2001, il a reçu son avis d'expulsion mais le Canton de Vaud n'a pas exécuté la sentence.
- En Suisse depuis 1999, au bénéfice de l'aide d'urgence depuis 2008 et frappé d'une interdiction de travailler, M. Mohamed Bangoura a tout de même pu œuvrer, de façon bénévole et en collaboration avec l'EVAM, comme aide-concierge de l'abri de la protection civile d'Orbe, comme employé au Triage forestier du Suchet mais aussi au Café contact, un service créé par la CISEROC, la Commission d'intégration Suisse-étrangers et prévention contre le racisme Orbe-Chavornay. En 5 ans à Orbe, Mohamed a eu le temps de s'intégrer, de se faire des amis et de vivre à peu près comme tout le monde à une différence près : au lieu de rentrer chez lui le soir, il rentrait à l'abri de la protection civile.
- Soudainement, il vient de recevoir l'ordre de quitter le territoire selon un plan de vol qui l'emmènerait en Guinée Conakry, le lundi 11 avril prochain. Or M. Bangoura est né en Sierra Leone où ses parents décédés habitaient. Nous sommes étonnés de la destination qui lui est assignée car il n'a pas de famille du tout du côté de Conakry. Cette décision qui lui a été annoncée la veille des fêtes de Pâques (jeudi 24 mars), a pris de court tous ceux qui le connaissent et qui souhaitaient que l'Etat lui accorde enfin un permis d'installation.

Les signataires de cette pétition demandent au Conseil d'Etat du Canton de Vaud :

- qu'on tienne adéquatement compte du temps passé dans notre pays et de l'intégration sociale de M. Mohamed Bangoura ;
- que lui soit assuré l'avenir décent auquel il a droit en tant qu'humain ;
- que lui soit donné, après 17 ans de présence dans notre pays, un statut lui permettant de vivre en paix dans notre Canton, d'y travailler et d'y construire enfin une vie digne.

Les lettres et les listes de soutien signées sont à remettre d'ici au 30 mars 2016 au :
Comité de soutien à M. Mohamed Bangoura, M. Pierre Mercier, route du Signal 30, 1350 Orbe